

Dossier certifié conforme par la Présidente
et annexé à la présente délibération du
Grand Anancy du 19 décembre 2024 arrêtant
l'élaboration du PLUI HMB.

La Présidente,
Frédérique LARDET.



PIÈCE 3 ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

3.4 Bioclimatique

TVB et espaces de bon fonctionnement des zones humides